

M. M. 25  
J. M. J. (7) Xbre 1838) 113  
Reçu le 2 Mars 1840  
Messieurs et chers Confrères

J'ai reçu et lu avec un sensible plaisir que m'a envoyé  
Monsieur Barentin je bénis la Divine providence d'être  
choix quel fait de nos Supérieurs et de leurs intermédiaires.  
Je vous remercie de toutes les nouvelles que vous avez bien voulu  
m'écrire je vous prie de continuer à l'avenir. ne prenez pas  
exemple sur la lettre que vous m'avez je n'ai pu vuider  
mon ame d'... je desirois vous envoyer  
il n'y aura  
poserois sur  
manquera  
à moins q  
répondre  
même sou  
Fai eu l



## 파란 눈 목자와의 대화 - 모방 신부의 서한(15)

박해시기 선교사제들은 온갖 시련을 극복하고 조선 땅에 들어와 복음을 전파하는 데 힘썼으며, 신앙을 위해 목숨까지도 바쳤습니다. 이들 선교사제들은 자신의 장상(長上)인 주교님이나 동료 신부, 고향의 친척 친지들에게 자신의 활동과 생활, 조선의 사정 등을 편지로 써 보냈습니다. 현재까지 전해지고 있는 이러한 편지들은 선교사제들의 사목 활동은 물론이고 당시 조선 신자들의 신앙과 생활 등을 엿볼 수 있어 매우 귀중한 자료가 되고 있습니다.

2016년 가을호부터는 파리외방전교회 선교사제로서 1836년 최초로 조선에 입국하여 활동하다가 1839년 9월 21일에 군문호수형을 받아 순교한 모방 신부의 서한을 연재하고 있습니다.

# 모방 신부가 마카오 대표부 신부들에게 보내는 편지<sup>1)</sup>

[원문 145쪽]

†  
예수 마리아 요셉

마카오의 프랑스 선교지  
대표신부님들께

(양지 녘실<sup>2)</sup>, 1838년 12월 3일)

친애하는 동료 신부 여러분,

바랑탱 신부님<sup>3)</sup>이 보내주신 편지를 받아 기쁜 마음으로 읽었습니다. 우리 (파리)전교회의 파리 지도부와 그분들의 ‘중개인’이 되는 분들을 잘 선택하시는 천주님께 감사를 드립니다. 많은 소식을 알려주신 신부님들께도 감사를 드리며 앞으로도 그와 같이 해주시기를 부탁드립니다.

여러분께 보내고 싶었던 소식들을 다 써서 보내드리지 못합니다. 그 대부분을 마음속에 간직하고 이번에 길게 써 보내드리지 못하는 저를 본받지 마시기 바랍니다. 알려드리고 싶은 소식들을 이번에 보내드리지 못하지만, 모두 잘 간직했다가 기회가 될 때 종이에 써놓고 내년에 꼭 보내드리려 합니다. 그렇지만 그동안 앵베르 주교님께서 신부님들께 이미 소식을 알려드리셨다면, 제가 알려드릴 만한 것이 별로 남지 않을 것입니다. 왜냐하면 앵베르 주교님과 저는 과거에 조선에 있었던 일을 같은 소식통에서 배우기 때문입니다.<sup>4)</sup>

- 
- 1) 출처는 파리외방전교회 고문서고 1260권(A-MEP V.1260), ff.145~147로, 자필본이다.
  - 2) 녘실: 경기 용인시 처인구 원삼면 사암리에 있는 마을로, ‘광곡(廣谷)’이라고도 한다. 조선시대에는 양지군 주서면 광곡리에 속해 있었는데 1914년에 용인군에 편입되었다.
  - 3) 바랑탱 신부님: 바랑탱(Barrentin, 1806~1887) 신부는 파리외방전교회 소속 선교사제로, 1832년 마카오에 도착한 이래 1838년까지 마카오 대표부 부대표를 지냈다. 이후 복건성 흥화(興化) 지역으로 가서 활동하다가 1843년, 말라카대목구로 부임했다. 1846년에 파리외방전교회를 탈퇴하고 프랑스로 돌아와 교구사제로 활동하다가 1887년에 사망했다.
  - 4) 같은 소식통에서 배우기 때문입니다: 직역하면 “같은 샘에서 (물을) 길기 때문이다”이지만, 비유적인 표현이기 때문에 이렇게 번역하였다.

교회의 주요 소식을 요약하여 말씀드리겠습니다. 저는 1837년<sup>5)</sup> 12월 31일에 앵베르 주교님을 서울에 모시게 되는 형언할 수 없는 기쁨을 누렸습니다. 서울은 조선의 수도인 한양의 별칭입니다.

부지런하기도 하시고 열의가 넘치시며 열심히하신 주교님은 여러 권의 도서를 고쳐 쓰게 하셨고 평일·주일 기도서를 작성하게 하셨습니다. 주교님은 또한 교우들 가운데 거의 3분의 1을 직접 돌보기로 하셨습니다.

#### [원문 146쪽]

만일 만사를 섭리하시는 천주께서 우리가 지금 누리고 있는 평화를 앞으로도 그대로<sup>6)</sup> 누리게 해주신다면, 이곳 교우들의 총수는 쉽게 많아질 것 같습니다. 조선인들은 (다행히도) 참 진리를 꽤 쉽게 받아들이지만, 불행히도 그 진리를 아주 쉽게 버리기도 하기 때문에 (하루 저녁에 세 번이나 주님을 모른다고 한, 베드로라는 별명을 가진) 시몬은 조선에서 많은 추종자를 거느렸을 것입니다.

올해에 6곳에서 (소규모의) 박해가 일어났습니다. 백 명 안팎의 교우가 체포되었는데, (끝까지) 신앙을 충실하게 지킨 교우의 수는 감히 말하지 못하겠습니다. 들은 이야기에 의하면, 한 명의 여성교우가 끝까지 신앙을 지켰습니다. 한 명의 남자도 있는데, 이 사람은 감옥으로 끌려가다가 건너가게 된 강에 뛰어들어 익사하였다고 합니다. 그럼에도 불구하고 조선의 교우들은 고(故) 브뤼기에르 주교님께도 저에게도 조선에 배교자가 없다고 주장하여, 조선에 배교자가 없다고 믿게 하려 했습니다.

친애하는 동료신부 여러분, 저와 함께 이 일들을 부끄러워하시고 이 사실을 기억하시어 조선의 교우들과 저희 선교사제들을 위하여 더욱더 열심히 기도해주시기 부탁드립니다. 그리고 이 (부끄러운) 일들을 알 필요가 없는 사람들에게 분별없이 알려주지 마시기 바랍니다.

그러나 조선 신자들 모두가 것처럼 약하고 비겁한 사람들은 아닙니다. 이 근래에 교우 한 명이 감옥에서 숨을 거두었고 현재에 20명 안팎의 교우가 아직도 수감되어 있습니다.

자기의 하수인인 비신자들을 시켜 일어나는 여러 가지 재앙에 만족하지 못한 악마는, 올해의 부활대축일[4월 15일]이 지내진 얼마 후에 조선의 모든 사람을 사로잡으려 하였습니다. 그럼으로써 악마는 몇 명의 사람이 예상되었던 것보다 이른 시기에 구원을 얻게 될 것을 불지도 모르겠습니다. 악마는 대략 40명이나 50명의 교우에게 뿔뿔이 날 만큼 자주 나타났는데, 때에 따라서는 자기들이 삼위일체이신 천주님이라고 하면서 두 소년과 한 마리의 비둘기의 모습으로 나타나기도 했고, 때에 따라서는 여러분께 지금 편지를 쓰고 있는 바로 저의 모습으로 나타났습니다. 다음의 일은 주교님께서 여러분께 보내려고 하시는 편지에서 보실 수 있을 줄로 알고 있어 쓰지 않기로 합니다.

#### [원문 147쪽]

5) 1837년 : 원문의 ‘1838년’은 모방 신부가 실수로 잘못 쓴 것으로 보인다. 모방 신부가 서울에서 앵베르 주교를 맞이한 날은 1838년 12월 31일이 아니라 1837년 12월 31일이다.

6) 우리가 현재에 누리는 평화를 ... 그대로 : 원문의 단어들의 순서를 바꾸어야 정확한 의미를 알 수 있다. “nous conserve la paix telle quelle dont nous jouissons”은 “nous conserve telle quelle la paix dont nous jouissons”이 되어야 의미가 있다.

어려운 일들이 있는 대목구들 가운데서 어려운 일들이 가장 많은 조선대목구와 저를 위하여 기도 해주십시오.

양지 넘실에서, 1838년 12월 3일

기도와 미사를 통하여 여러분과 한마음이 되는

부족하고 순명하는 중

조선 선교사제

베드로 필리베르토 모방 신부 올림

# 모방 신부가 사천대목구 목평신학교 베를 신부에게 보내는 편지<sup>7)</sup>

[원문 148-A쪽]

†  
예수 마리아 요셉

(양지 넘실, 1838년 12월)

친애하는 동료 (베를) 신부님<sup>8)</sup>,

저를 기억하시는 데 대하여<sup>9)</sup> 신부님께 감사를 드리고 저를 기억하신다는 증거를 보내주신 데 대하여 감사를 드립니다. 신부님께서 저에게 보내주신 편지를 대충만 보거나 아주 상세하게 보거나, 저에게 어디에 있고 무엇을 하는지 물어보셨을 뿐 다른 내용이 없어 보입니다.

그 질문에 대답하자면, 저는 조선에 있는데, 신부님께서 그곳의 (목평) 신학교를 맡으시기 전에 중국에서 하시던 일과 같은 일을 하고 있을 것 같습니다. 모방 신부에게 편지를 한 번이라도 써 보라는 생각을 천주께서 신부님의 머리에 떠오르게 하셨으니, 신부님께 부탁드립니다. 앞으로도 편지를 써 보내 주시고, 장황하게 써주십사 하는 부탁입니다. 신부님께서 저에게 전하실 만한 이야기거리가 있을 것이고, (보통) 일도 돌보이게 하는 재주<sup>10)</sup>도 있으시니 말입니다.

7) 출처는 파리외방전교회 고문서고 1260권(A-MEP V.1260), ff.148A~148C로, 자필본이다.

8) 베를 신부님 : 베를(Verrolles, 1805~1878) 주교는 파리외방전교회 소속 선교사제로 1830년 중국 사천대목구로 파견되었다. 1836년에는 앙베르 주교의 뒤를 이어 목평(穆坪) 신학교 교장신부가 되었다. 1838년, 요동대목구[1840년 몽골대목구가 분리된 뒤에는 만주대목구로 개칭]의 초대 대목구장이자 콜롬비아(Columbia) 명의주교로 임명되었다. 1848년 박해로 잠시 프랑스로 피신한 것을 제외하고 내내 만주대목구 지역에서 사목하다가 1878년에 선종했다.

9) 저를 기억하시는 데 대하여 : 베를 주교와 모방 신부는 같은 바이외(Bayeux) 교구 출신으로, 같은 신학교에서 공부를 했다. 베를 주교는 1828년에, 모방 신부는 1829년에 사제 서품을 받은 후 2년 동안 교구 보좌 신부로 활동했다. 베를 주교는 1830년에, 모방 신부는 1831년에 파리외방전교회에 입회했고, 모두 사천대목구로 파견되었다. 모방 신부는 도중에 조선대목구로 선교지를 바꾸었고, 베를 주교는 '요동대목구' 설정과 함께 '요동대목구장'으로 임명되었다. 1840년에 요동대목구가 몽골대목구와 만주대목구로 분리되면서 베를 주교는 만주대목구장이 되었다.

10) 전하실만한 이야기거리...돌보이게 하는 재주 : matière를 '이야기거리'로 번역하고, de quoi를 '재주'로 번역하였다.

(앵베르) 주교님이 당신의 입국과 이 나라의 여섯 지역에 사는 불쌍한 교우들을 괴롭힌 국지적인 박해들에 관해 신부님께 상세하게 전하셨으리라 생각합니다.

고(故) 브뤼기에르 소 주교님과 저는, 들은 이야기로 미루어, 조선에 배교자가 전혀 없거나 거의 없다고 생각하고 믿게 되었었습니다. 결국 “기적은 옛날에 자주 일어났지만 현재에는 거의 나지 않거나 전혀 나지 않는다”고 말하는 우리 고향의 선량한 노인들처럼, 우리는 순교에 관하여 “과거에는 조선에 순교하는 교우들이 많았으나, 순교자들이 나는 시대는 지나갔다”고 말해야 할 것입니다. 요 근래에 60여 명<sup>11)</sup>의 교우가 잡혔는데, 그 가운데 한 명이나 두 명을 제외하면 모두가 천국으로 가는 길에서 이탈하여 비겁한 배교자들이 드나드는 출구로 빠져나가 버렸습니다. 예외가 된 사람들 가운데 어느 한 남자는 서울 시내에 있는 감옥으로 끌려가다가 (서울 근교에 흘러가는 한강이라는) 강을 건너가게 되었을 때, (앞으로 받을 고문이) 너무도 무서워서 강물에 몸을 던졌습니다. 천주께서 자살을 한 그 사람을 순교자로 보아 주셨으면… 잡힌 (60명 이상의) 교우들 가운데, 단 한 명의 여성교우만 자기 믿음을 버리지 않았다고 합니다.

#### [원문 148-B쪽]

악마는 두려움에 이끌린 불쌍한 조선인들을 지독하게 속박하는 데에 만족하지 못하고 모든 것을 지배하려고 했고, 전폭적인 박해가 일어났을 때에라도 (신앙을 굳세게 지켜) 구원되었을 사람들은 구원되도록 내버려두려고 하였습니다.

마귀는 50명 안팎의 교우들에게 수십 번 나타났는데, 대부분의 경우에 삼위일체이신 천주님이라고 하면서 두 소년과 한 마리의 비둘기의 모습으로 나타나고, 어쩌다 한 번씩 저[모방 신부]의 모습으로 나타났습니다. 그때마다 그는 그들에게 그리스도교적 도덕과 복음서의 갖가지 수행사항을 충실히 지켜야 한다고 말하였습니다. 삼위일체이신 천주님으로 나타났을 때마다, 자신이 천주성자라고 하던 소년이 모든 이야기를 하였습니다.

어떤 스무살이 넘는 청년에게 밤중에 특별히 나타난 그 (자칭) 천주의 제2위는 어떤 훈계를 한 다음에 성체성사로 모인 10명의 그 교우들에게 자신을 분배하였습니다. 그때에는 (제1위) 천주성부라는 다른 소년과 (제3위 성령이라는) 비둘기는 그 자리에 나타나지 않았습니다.<sup>12)</sup>

그 소년은 (또한) 5명의 교우가 (수고한) 덕분으로 조선에 도입된 그리스도교를 자신이 조선에서 지켜준다고 말하였습니다. 조선에서 그리스도교(천주교)가 조만간에 공인(公認)될 것이라고 교우들에게 약속까지 하였습니다. 그리고 그는 주교나 신부들이 천주교가 공인되기를 청하는 기도를 밤낮 바치지만, 믿어주는 교우가 없다고 하였습니다.

그러다가 그 (자칭 삼위일체의) 제2위는 그 교우들에게 어느 날을 정하여 대재(大齋, 단식)를 지켜

11) 60여 명 : 앞의 서한에서는 60여 명이라고 썼다가 100여 명이라고 고쳐 썼는데, 이 서한에서는 60여 명으로 썼다.

12) 어떤 스무살이 넘는… 나타나지 않았습니. : 문장을 명확하게 이해하기 어렵지만, 어떤 한 청년에게 밤중에 나타났고, 후에 그를 비롯한 열 명이 모여있을 때 다시 나타났다는 이야기인 것 같다.

그날에 근처에 있는 어떤 산에 올라가서 기도하여 (천주님의) 영광스러운 모습을 볼 수 있도록 하라고 지시하였습니다. 그 지시를 따라 (대재를 지켜 산에 올라가 기도한) 그 교우들은 과연 눈부시게 하는 광채를 보았다고 합니다. 소년은 또한 그 교우들에게, 선교사제들을 찾아가 그동안에 있었던 갖가지의 발현에 관해 보고하라고 하였습니다.

그래서 그들은 저를 찾아와 보고를 하였는데, 그들이 한 이야기를 다 듣고 (몇 가지의) 질문을 해본 다음에 저는 “여러분이 본 것은 주님이신 천주님이 아니라, 조선에서 천주교를 없애려고 하는 악마”라고 하였습니다. 그리고 주교님과 의논하였습니다. 결국 우리는 그 교우들에게 그동안에 있었던 그 “발현”에 관한 설명도 해주고 앞으로 지켜야 할 행동지침도 주었습니다.

#### [원문 148-C쪽]

그후로<sup>13)</sup> 마귀는 다만 어느 청년에게만 나타났고 (다른 이들에게는 다시 나타나지 않았습니다.) 그 청년은 기회가 여러 번 있었지만 아직도 연례영성체<sup>14)</sup>를 하지 않았습니다.

(한동안에 그런 환상을 보던) 그 불쌍한 교우들은 이제 일상생활로 돌아와서 다시 담배를 재배하며 조용히 살고 있습니다. 발현을 보던 시절에 신비로운 일에 도취되었던 교우들은 생업에는 물론이고 어떤 일에도 무관심해 있었고, 다만 종교의 자유가 공인되는 일과 발현을 보는 일만 갈망하면서 살았습니다.

신부님께 몇 가지의 질문을 던지려 합니다. 첫째로는 소재(小齋, 금육)의 의무에 관한 것인데, 신부님이 갖고 계신<sup>15)</sup> 교리서에서는 “7세 미만의 어린이는 지킬 의무가 없고 만 7세부터 지켜야 하는 것”이라고 하는데, 그 근거가 무엇인지 밝혀주시기 바랍니다. 우리들의 바이외(Bayeux) 교구<sup>16)</sup>에서 통용되던 교리서에 (그런 이야기는 없으므로), 새로운 규정입니까? 이 나라 (신자들)에 적용되도록 특례나 관면을 받은 것인지, 알려주시기를 바랍니다.

둘째로는 제가 지금까지 들은 바에 의하면, 목주의 기도를 바치는 데 따라 베풀어지는 대사를 받으려면, 우리 (전교회) 회원들은 1주일에 3꾸러미(15단)<sup>17)</sup>를 바치면서 각 신비를 묵상하기만 하면 된다는 것입니다. 그런데 (이외에) 주일날에도 3꾸러미를 바쳐야 한다는 규정을 읽어본 적이 있습니다. 맞는 것이 무엇인지요? 스카폴라에 관한 권리와 의무가 무엇입니까?

셋째로는 수요일에 지켜야 하는 소재 대신으로, 주의 기도와 성모경을 7번씩 두 번 바치면서 성모

13) 그후로 : 앙베르 주교가 입국한 날은 1837년 12월 18일이고 모방 신부가 1838년 12월에 이 편지를 썼으므로 그 ‘일’들은 1838년에 있었을 것이다.

14) 연례영성체 : 판독이 명확하지 않지만 ‘연례’(annuelle)나 ‘부활시기의’(pascale)라는 뜻으로 추정된다. 교회의 규정으로, 신자는 최소한도로 부활대축일 전후에 영성체를 해야 한다.

15) 갖고 계신 : 혹은 베를 신부가 간행한 교리서일 수도 있다.

16) 바이외 교구 : 모방 신부와 베를 신부(주교)는 프랑스 바이외 교구 출신이다.

17) 3꾸러미 : 묵주기도의 단위로서 ‘un chapelet’는 한 꾸러미 즉 5단을 뜻하고, 원문의 ‘un rosaire’는 3꾸러미, 즉 15단을 뜻한다.

의 칠고(七苦)<sup>18)</sup>에 관한 묵상을 하는 사람은 수요일에 소재를 지킴으로써 받을 수 있는 대사와 같은 대사를 받을 수 있다는 이야기를 들었지만, 그와 반대되는 주장도 읽어 본 적이 있습니다. 권리와 의무에 관해 정답을 알고 계시거든 알려주시기를 바랍니다. 그리고 분명한 증거도 알려주시기 바랍니다.

이곳에 있는 교우들과 저를 위해 기도를 해주시기를 바라며

미사를 (드리실 때에도) 저를 기억해주시기를 바라는

부족하고 순명하는 중

베드로 필리베르토 모방 신부 올림

원문대조 · 역주 : 최세구 로베르(Robert JÉZÉGOU) 신부 (파리외방전교회)

---

18) 성모의 칠고 : 성모 마리아가 예수 때문에 겪게 되는 일곱 가지 큰 고통을 말한다. 곧 괴로움을 당하리라는 시몬의 예언을 들었을 때, 이집트로 피난 갈 때, 예수를 잃고 찾아 헤맬 때, 십자가를 진 예수를 만났을 때, 못 박혀 죽은 예수 앞에 섰을 때, 십자가에서 예수의 주검을 내렸을 때와 묻을 때 겪은 고통을 이른다.

<원문> 모방 신부가 마카오 대표부 신부들에게 보내는 편지(1838.12.3)

No. 16.  
les procc.  
De N. S. P.  
Franc. à Macao

25  
J. C. G. J.

(27 Xbre 1838) 14  
Reçu le 2 Mars 1840

Messieurs et chers Confrères

J'ai reçu et lu avec un sensible plaisir que m'a envoyée  
Monsieur Parentin je leuis la Divine providence du bon  
choix quel fait De nos <sup>Directeurs de paroisse</sup> Supérieurs et de leurs intermédiaires.  
Je vous remercie de toutes les nouvelles que vous avez bien voulu  
m'écrire je vous prie de continuer à l'avenir. ne prenez pas  
exemple sur la lettre que vous lisez je n'ai pu rendre  
mon ame de toutes les nouvelles que je desirois vous envoyer  
il n'y aura rien de perdu je les conserverai toutes et je les  
poserai sur le papier quand j'en aurai l'occasion et je ne  
manquerai que de vous les envoyer l'année prochaine  
à moins que Monseigneur Lambert ne Mait prevenu  
réel pour les antiquités Coréennes nous puisons à la  
même source. Sommaire des nouvelles ecclésiastiques de Corée

J'ai eu l'honneur et l'ineffable plaisir de recevoir Monseigneur  
Lambert le 31 dec. 1838 à Sehou ou haniang capit. de la  
Corée.

Avec non moins d'activité que de zèle et d'ardeur il a fait  
reformé plusieurs livres et composé un cours de prières quoti.  
et dominicales.

il a voulu se charger d'un bon de sa part trois pages

146  
 Des chrétiens. Si la Divine prov. nous conserve la paix  
 telle quelle dont nous jouissons nous multiplierions facilement  
 les chrétiens et semble<sup>les coeurs</sup> les embrasser la vraie doctrine  
 avec assez de facilité mais malheureusement ils l'aban-  
 donnent de même. Sinon y auroit eu des prosélytes.

Il y a eu cette année six persécutions sur une seule  
 montagne centaine de chrétiens arrêtés je n'ose dire le  
 nombre des fidèles on dit qu'il y en a une, un homme  
 saisi d'une peste frénétique s'est jeté à l'eau et noyé  
 dans un fleuve qu'on lui faisoit passer pour le conduire  
 en prison. et l'on nous avoit donné à croire à feu Mons.  
 de Capre et à votre serviteur qu'il n'y avoit pas d'apôtats  
 en Coce. rougissez en avec nous Messieurs et bien chers  
 confères et profitez je vous prie de cette note pour  
 redoubler vos prières pour eux et pour nous; mais n'en  
 parler à qui il n'importe pas de le savoir. cependant  
 tous ne sont pas de cette trempe il en est mort <sup>ent</sup> dernièrement  
 un en prison et il y en reste encore une vingtaine.

Le diable non de desastre qu'il fait par les pays en ce  
 ministère a voulu tenté cette année de saisir toutes les ame  
 coeurs une quelquetemps après parer cinq a en voir plutôt  
 de ~~de~~ quelque une de sauver plutôt qu'elle ne le ferait  
 il a paru à tatielle a une quarante ou cinquante de  
 chrétienne tantôt sous la figure de deux enfants et d'un  
 colombe qui se disoient la sainte trinité tantôt sous la figure  
 de votre serviteur. voyez le reste dans la lettre que j'appren  
 que vous recevez de Messieurs. e e e e

147  
priez pour la misérable & misérable Mission  
la Mission de Corée et pour moi qui

ai l'honneur d'être  
Messieurs et bien chers confrères

en union de prières et  
J. B. Sacrifices

yangtchynopid  
3 Dec. 1635.

vos très humble & très obéissant  
Serviteur J. B. Maubant  
Min. de Corée

<원문> 모방 신부가 사천대목구 목평신학교 베를 신부에게 보내는 편지(1838.12)

1108  
M. Verolles.

J. M. C.

148<sup>A</sup>

Monsieur et cher Confrère,

Je vous remercie de votre souvenir et de s'ignorer que vous m'en  
avez envoyé vous me demander ou je suis? et ce que je fais?  
et voilà déjà toute votre lettre en ~~gros~~ et en détail. <sup>and attached</sup>  
Je suis en Corée et je devrois y faire ce que vous faisiez avant  
d'être au collège. Je vous prie puisqu'il <sup>est</sup> bon Dieu vous <sup>me</sup> <sup>me</sup>  
inspire la pensée de commencer à m'écrire; de m'écrire plus  
longuement à l'avenir; vous avez de la matière et de quoi la  
faire bien valoir. — Je suppose que Monseigneur vous enverra  
de long détail sur son entrée en Corée et sur les persécution  
partielles qui ont affligé nos infortunés chrétiens en six  
contées principalement. on nous avait donné à croire on  
pensait à Monseigneur Bruguière et à votre service qu'il  
n'y avait <sup>pas</sup> <sup>ou</sup> presque pas d'apostatés en Corée. alors on doit dire du  
martyr en Corée comme nos bons vieux compatriotes disent  
des miracles: le temps des martyrs est passé. Sur environ  
une soixantaine et plus qui ont été arrêtés tout excepté  
un seul <sup>ou</sup> sont sortis de la voie du ciel par la porte des <sup>beaux</sup> apôtats.  
et excepté travaillé d'une façon extrême se jeta à l'eau en  
traversant un fleuve pour se rendre à <sup>une</sup> prison de la capitale.  
Dieu veuille avoir fait de son vivant un martyr. on dit qu'une  
seule femme n'a pas renié sa foi

1486

Le diable non content d'enchaîner <sup>par la crainte</sup> le miserable coréan par  
sous son esclavage tyrannique infernal a tenté de saisir  
tout et de laisser sauver ce qui se seroit sauvé dans une persécution  
générale. il a apparu bien des reprises à une cinquantaine de  
Chrétiens ordinairement sous l'image de deux enfants et  
d'une colombe qui se devoient le trinité <sup>trois personnes de la d. n. d.</sup> un seul Dieu et  
quelquefois sous la figure de votre serviteur les exhortant à  
l'exacte observance de la morale et de tout le précepte évang.  
Dans la apparition de la trinité c'étoit l'esp' sans qui se  
disoit la personne du fils qui parloit, <sup>paroit</sup> parloit dans une  
apparition <sup>particulière</sup> à un jeune homme plein de s'années pendant  
la nuit des enfants seconde personne les deux autres avant  
disparus se donno a communies a so de ces chrétiens. il  
disoit que c'étoit à cause de cinq d'entre eux que la religion  
chrétienne étoit en péril et qu'il la conservoit. <sup>ou l'un de ces</sup>  
il leur promettoit prochainement la publicité de la religion  
chrétienne. il leur disoit que leur évêque et leurs prêtres  
ne s'osoient de prier pour obtenir la publicité de la religion  
mais qu'ils n'étoient pas le second. <sup>prescrit un jour de jeun</sup> il leur indiqua <sup>un langage</sup>  
et leur ordonna de se rendre en ce jour sur une montagne voisine  
pour prier et y être témoin de la gloire. ils obéirent et furent  
disent-ils, effectivement témoins d'une splendeur éblouissante.  
enfin il leur dit de venir nous rapporter ce <sup>apparition</sup> apparition. ils  
vinrent en faire le rapport à votre serviteur. je leur dis après le  
avoir entendu et interrogé que ce n'étoit pas le Seigneur Dieu  
qui leur avoit apparu, mais le diable qui vouloit étouffer la  
religion en leur pays. après en avoir ensuite conféré avec <sup>les</sup> collègues  
nous leur donnâmes une instruction et une règle de conduite à

148c

Objet. de puis cette époque; il n'est parus plus qu'à un jeune homme  
qui n'avoit pas encore satisfait au précepte de la communion qu'un  
quoiqu'il en eut l'occasion bien de fois. Maintenant ces pauvres  
Chrétiens planteurs de tabac ont repris leur train de vie ordinaire  
et sont tranquilles. pendant le temps de ces apparitions ils  
avoient perdu le goût du travail, ils n'avoient plus d'appétit  
pour rien. ils ne vivoient plus que les publicités de la religion  
et les apparitions.

Je vous prie de me dire sur quoi on se fonde à dire dans  
votre catechisme que le précepte de l'abstinence recommande  
à obliger par les enfants après n'attendant par les enfants à  
depuis de jans ou qu'on commence à être tenu à ce précepte  
à jans et non avant. Cette enseignement seroit nouveau  
dans le diocèse de barceux. j'aurrois il quelque nouvel indult ou  
bien quelque privilège pour ces pays cy. veuillez bien me le faire  
savoir.

j'avois toujours entendu que pour gagner l'indulgence  
du St. rozaire. les confesseurs n'étoient tenu qu'à reciter un  
rozaire la semaine cum meditatio. comme t'en l'un. j'ai su en  
la règle d'en reciter  
parce qu'en outre un se dimanche, quid juris. et debiti.

Item que pro causa loco abstinence fer. iv si recitat  
7 post. et 7 av. cum med. supra 7 dolor fruitus oibus iudem  
Beneficium ac si abstinentionam nota sua servaret. porro  
contrarium adhuc legi quid juris et veri? si vous le savez  
Veuillez bien me le répondre bien dementre.

interim. je me recommande nos chrétiens et me à vos  
priers S. S. Sacrificer et j'ai l'honneur d'être  
Vostre humble et vo obéissant  
serviteur pet. ph. Haubant.

yang tshy nonoit  
1838 X<sup>be</sup>

[f.145]

+

J.M.J.

M.M.

[3 X<sup>bre</sup> 1838]

Les procureurs

[Reçue le 2 Mars 1840]

des Missions

françaises<sup>1)</sup> à Macao

Messieurs et chers Confrères,

J'ai reçu et lu avec un sensible plaisir <la lettre><sup>2)</sup> que m'a envoyée Monsieur Barentin. Je bénis la Divine Providence du [[soin]] choix qu'elle<sup>3)</sup> fait de nos [[supérieurs]] directeurs de Paris<sup>4)</sup> et de leurs intermédiaires. Je vous remercie de toutes les nouvelles que vous avez bien voulu m'écrire. Je vous prie de continuer à l'avenir. Ne prenez pas exemple sur la lettre que vous lisez, je n'ai pu vider<sup>5)</sup> mon âme de toutes les nouvelles que je désirais<sup>6)</sup> vous envoyer. Il n'y aura rien de perdu : je les conserverai toutes et je les poserai sur le papier quand<sup>7)</sup> j'en aurai l'occasion et je ne manquerai pas de vous les envoyer l'année prochaine, à moins que Monseigneur Imbert ne m'ait prévenu, car pour les antiquités coréennes nous puisons à la même source.

Sommaire des nouvelles ecclésiastiques de Corée.

J'ai eu l'honneur et l'ineffable plaisir de recevoir Monseigneur Imbert le 31 déc. 1837<sup>8)</sup> à Sehoul ou Haniang, capitale de la Corée.

Avec non moins d'activité que de zèle et d'ardeur il a fait réformer plusieurs livres et composer un cours de prières quotidiennes<sup>9)</sup> et dominicales.

Il a voulu se charger du soin de sa part tierce presque

[f.146]

des chrétiens. Si la Divine Providence<sup>10)</sup> nous conserve la paix telle quelle<sup>11)</sup> dont nous jouissons,

1) Les procureurs des Missions françaises] Les procu. des Miss. franç. *ms.*, D(D : 지정환, 2006) 2) *suppl.* D 3) quel *ms.*, D 4) directeurs de Paris *interl.* 5) vider *ms.*, D 6) désirais D: désirois *ms.*; -oi- ut -ai- *continenter ms.* 7) que D 8) 1838 *ms.*, D, cf. 수원교회사연구소 편, 2011, 《앵베르 주교 서한》, 천주교 수원교구, pp.308-311. 9) *quotid. ms.*, D 10) *prov. ms.*, D 11) la paix telle quelle *ms. fort. ut* telle quelle la paix

nous multiplierons facilement les chrétiens, ce semble. [[II]] Les Coréens<sup>12)</sup> embrassent la vraie doctrine avec assez de facilité, mais malheureusement ils l'abandonnent de même. Simon y aurait eu des prosélytes.<sup>13)</sup>

Il y a eu cette année six persécutions. Sur une [[soixa soixantaine]] centaine de chrétiens arrêtés je n'ose dire le nombre des fidèles. On dit qu'il [[n']]y [[+plus<sup>14)</sup>]] en a une plus<sup>15)</sup> un homme saisi d'une peur frénétique qui<sup>16)</sup> s'est jeté<sup>17)</sup> à l'eau et noyé dans un fleuve qu'on lui faisait passer pour le conduire en prison. Et l'on nous avait donné à croire, à feu Monseigneur<sup>18)</sup> de Capse et à votre serviteur, qu'il n'y avait pas d'apostats en Corée. Rougissez-en avec nous, Messieurs et bien chers confrères, et profitez, je vous prie, de cette note pour redoubler vos prières pour eux et pour nous ; mais n'en parlez à qui il n'importe pas de le savoir. Cependant tous ne sont pas de cette trempe : il en est mort dernièrement un en prison, et il y en reste encore une vingtaine.

Le diable, non <content><sup>19)</sup> des désastres qu'il fait par les païens<sup>20)</sup> ses ministres, a [[voulu]] tenté cette année de saisir toutes les âmes coréennes quelque temps après Pâques risque à en voir [[plutôt se sauver]] quelques-unes se sauver plus tôt<sup>21)</sup> qu'elles<sup>22)</sup> ne le feront. Il a apparu à satiété à une quarante ou cinquantaine de chrétiens tantôt sous la figure de deux enfants et d'une colombe qui se disaient la Sainte Trinité tantôt sous la figure de votre serviteur. Voyez le reste dans la lettre que je suppose que vous recevrez de Monseigneur.

[f.147]

Priez pour la misérable des misérables Missions<sup>23)</sup>

la Mission de Corée et pour moi qui

ai l'honneur d'être

Messieurs et bien chers confrères,

en union de prières et S.S. Sacrifices.

---

12) Les Coréens *interl.* 13) prosélites *ms.*, D 14) *interl.* 15) + plus *ms. interl.* 16) *interl.* 17) jeté D: jetté *ms.* 18) Mons. *ms.*, D 19) *suppl.* D 20) payens *ms.*, D 21) plus tôt] plutôt *ms.*, D 22) qu'elle D 23) Mission D

Yangtchy Nopsil

3 déc. 1838.

Votre très humble et très obéissant serviteur

Pet. Ph. Maubant

miss. de Corée

[f.148]

Messieurs

Les procureurs des Missions françaises

à Macao

[f.148a]

+

J.M.J.

M<sup>r</sup>Verrolles<sup>24)</sup>

Monsieur et cher Confrère,

Je vous remercie de votre souvenir et des signes que vous m'en avez envoyés. Vous me demandez où je suis<sup>25)</sup> et ce que je fais<sup>26)</sup> et voilà déjà toute votre lettre en gros et en détail.<sup>27)</sup>

Je suis en Corée et je devrais<sup>28)</sup> y faire ce que vous faisiez au Sutchuen<sup>29)</sup> avant d'être au Collège. Je vous prie, puisque le bon Dieu vous<sup>30)</sup> [[en]] a inspiré<sup>31)</sup> la pensée de commencer à m'écrire, de m'écrire plus longuement à l'avenir ; vous avez de la matière et de quoi la faire bien valoir. – Je suppose que Monseigneur vous enverra de longs détails sur son entrée en Corée et sur les persécutions partielles qui ont affligé<sup>32)</sup> nos infortunés chrétiens en six contrées principalement. On nous avait donné à croire ou penser à feu<sup>33)</sup> Monseigneur Bruguière et à votre serviteur qu'il n'y avait pas ou<sup>34)</sup> presque pas d'apostats en Corée. Alors on doit dire du martyr<sup>35)</sup> en Corée comme nos bons vieux compatriotes disent des miracles : le temps des martyrs est passé ! Sur environ une soixantaine et plus qui ont été arrêtés, tous, exceptés un ou<sup>36)</sup> deux, sont sortis de la voie du ciel par la porte des lâches<sup>37)</sup> apostats. Cet excepté travaillé d'une peur extrême se jeta<sup>38)</sup> à l'eau en traversant un fleuve pour se rendre à [[la]] une<sup>39)</sup> prison de la capitale. Dieu veuille avoir fait de son suicide un martyr. On dit qu'une seule femme n'a pas renié sa foi.

[f.148b]

Le diable, non content d'enchaîner par la crainte<sup>40)</sup> les misérables coréens [[pas]] sous son esclavage tyrannique infernal, a tenté[[s]] de saisir tout et de laisser sauver ce qui se serait sauvé dans une persécution générale. Il a apparu à bien des reprises à une cinquantaine de chrétiens,

24) Verolles *ms.*: \*\*Verolles D 25) suis ? *ms.*, D 26) fais ? *ms.*, D 27) détails D 28) devrais D: devrois *ms.*; -oi- *ut* -ai- *continenter ms.* 29) au Sutchuen *interl.* 30) nous D 31) inspiré D 32) affligé D: affligés *ms.* 33) *interl.* 34) pas ou *interl.* 35) martyr *ms.*, D 36) *interl.* 37) *interl.* 38) jeta *ms.*, D 39) *interl.* 40) par la crainte *interl.*

ordinairement sous l'image de deux enfants et d'une colombe qui se disaient les trois personnes de la S.S.S.<sup>41)</sup> Trinité un seul Dieu et quelque fois sous la figure de votre serviteur les exhortant à l'exacte observance de la morale et de tous les préceptes évangéliques.<sup>42)</sup> Dans les apparitions de la Trinité, c'était l'enfant qui se disait la personne du Fils qui parlait, prêchait<sup>43)</sup> dans une apparition particulière<sup>44)</sup> à un jeune homme <de> plus <de><sup>45)</sup> 20 d'années<sup>46)</sup> pendant la nuit, cet enfant seconde personne, les deux autres ayant disparu,<sup>47)</sup> se donna à communier à 10 de ces chrétiens. Il disait que c'était à cause de cinq d'entre eux que la religion chrétienne était en Corée et qu'il l'y conservait. [[or un de ces]] Il leur promettait prochainement la publicité de la religion chrétienne. Il leur disait que leur évêque et leurs prêtres ne cessaient de prier pour obtenir la publicité de la religion, mais qu'ils n'étaient pas secondés. Il leur [[indiqua]] prescrivit un jour de jeûne<sup>48)</sup> [[dans la g]] et leur ordonna de se rendre en ce jour sur une montagne voisine pour prier et y être témoins de sa<sup>49)</sup> gloire. Ils obéirent et furent, disent-ils, effectivement témoins<sup>50)</sup> d'une splendeur éblouissante. Enfin il leur dit de venir nous rapporter ces apparitions. Ils vinrent en faire le rapport à votre serviteur. Je leur dis après les avoir entendus<sup>51)</sup> et interrogés<sup>52)</sup> que ce n'était pas le Seigneur Dieu qui leur avait apparu, mais le diable qui voulait éteindre la religion en leur pays. Après en avoir ensuite conféré avec Monseigneur<sup>53)</sup> nous leur donnâmes une instruction et une règle de conduite à ce

### [f.148c]

sujet. Depuis cette époque, il ne reparut<sup>54)</sup> plus qu'à un jeune homme qui n'avait pas encore satisfait au précepte de la communion \*\*\*\*\*<sup>55)</sup> quoiqu'il en eût l'occasion bien des fois. Maintenant ces pauvres chrétiens planteurs de tabac ont repris leur train de vie ordinaire et sont tranquilles. Pendant le temps de ces apparitions ils avaient perdu le goût du travail, ils n'avaient plus d'appétit pour rien. Ils ne rêvaient plus que la publicité de la religion et les apparitions.

Je vous prie de me dire sur quoi on se fonde à dire dans votre catéchisme que le précepte de l'abstinence [[ne commence à obliger que les enfants âgés]] n'atteint pas les enfants au dessous de 7 ans ou qu'on commence à être tenu à ce précepte à 7 ans et non avant. Cette enseignement serait nouveau dans le diocèse de Bayeux. Y aurait-il quelque nouvel indult,<sup>56)</sup> ou bien quelque

---

41) trois personnes de la S.S.S. *interl* 42) evang. *ms.* 43) prechoit *ms. fi. ut* prêchant 44) *interl.* 45) plus <de> *male legitur ms.:* plume(?) D 46) d'années *ms., fi. ut* ans 47) disparus *ms., D* 48) prescrivit un jour de jeûne *interl.* 49) la D 50) témoin D 51) entendu *ms., D* 52) interrogé *ms., D* 53) M<sup>gneur</sup> *ms., D* 54) parut D 55) ann\*\*\* *aut q\*\*\*\*\* ms.:* \*\*\*\*\* D: *fi. annuelle* 56) indulte *ms., D*

privilège pour ce pays-ci<sup>57)</sup><?> Veuillez bien me le faire savoir.<sup>58)</sup>

Item. J'avais toujours entendu que pour gagner les indulgences du St Rosaire,<sup>59)</sup> les confrères n'étaient tenus qu'à réciter un rosaire<sup>60)</sup> la semaine cum meditationibus<sup>61)</sup> competentibus.<sup>62)</sup> J'ai lu [[en prescrire]] la règle d'en réciter en outre un le dimanche. Quid iuris et debiti de scapulario<sup>63)</sup> <?>

Item, qui pro causâ loco<sup>64)</sup> abstinentiae feriae<sup>65)</sup> IV bis<sup>66)</sup> recitat 7 Pater<sup>67)</sup> et 7 Ave<sup>68)</sup> cum meditationibus<sup>69)</sup> super 7 dolores fruitur omnibus<sup>70)</sup> iisdem beneficii ac si abstinentiam<sup>71)</sup> notâ<sup>72)</sup> die servaret. Porro contrarium adhuc legi. Quid iuris et veri ? Si vous le savez, veuillez bien me le répondre bien démontré.

Interim, je [[me]] recommande nos chrétiens et me à vos  
prières <et> S.S. Sacrifices et j'ai l'honneur d'être

Yangtchy Nopsil

1838 X<sup>bre</sup>

Votre très humble et très obéissant serviteur

Pet. Ph. Maubant

[f.148d]

Monsieur

Monsieur Verrolles<sup>73)</sup> de Bayeux

au Sutchuen Collège

護封

판독·번역교정 : 정혜정 마리나 / 본 연구소 연구원

57) pays cy *ms.*: pays \*\* D 58) ou bien quelque privilège...le faire savoir *interl.* 59) rozaire *ms.*, D 60) rozaire *ms.*, D 61) meditatio. *ms.*, D 62) cempetentibus D 63) de scapulario *interl.* 64) loci D 65) fer. *ms.*, D 66) \*\*\* D 67) pat. *ms.*, D 68) av. *ms.*, D 69) med. *ms.*, D 70) omnibus D: oibus *ms.* 71) abstintiam D 72) non D 73) Verolles *ms.*, D